

St Paul les Dax, le jeudi 3 juin 2013

AVIS de CONVOCATION

Cher Actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour le jeudi 20 juin 2013, à 15 h, à l'auditorium de la CCI des Landes de Mont de Marsan

en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE.

A cet effet vous trouverez ci-joint:

- l'ordre du jour de l'Assemblée;
- le texte des projets de résolution ;
- un exposé sommaire de la situation de la société pendant l'exercice écoulé ;
- un tableau des résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices ;
- une formule de demande d'envoi des documents visés à l'article D 135;
- un document unique de vote par correspondance et de formule de procuration.

oOo

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions nominatives doivent avoir été inscrits dans les comptes de la Société trois jours au moins avant la date de l'Assemblée et seront admis sur simple justification de leur identité.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, trois jours au plus tard avant la date fixée pour cette réunion, déposer, au siège social par l'intermédiaire habilité chez lequel leurs titres sont inscrits en compte, une attestation d'enregistrement.

Au cas où vous ne pourriez assister personnellement à cette Assemblée, vous pourrez utiliser le document unique de vote par correspondance ou par procuration. Vos indications de vote ne seront prises en compte que si le document unique dûment rempli parvient à la Société trois jours au moins avant cette Assemblée.

Le Président du Conseil d'Administration



ATTESTATION DE PARTICIPATION PHYSIQUE A UNE ASSEMBLEE GENERALE

Nous, soussignés,,	
représentée par M	
agissant en qualité de	
Attestons que :	
Monsieur, Madame	
Adresse	
Auresse	
Est (sont), à ce jour, propriétaire(s) de actions au porteur,	
enregistrées dans nos livres, (catégorie) de la société :	
GASCOGNE	
Nous attestons que, sauf information rectificative de notre part au centralisateur de l'assemblée en cas de cession de tout ou partie de ces titres avant le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, les titres ci-dessus indiqués peuvent valablement participer à l'assemblée générale de la société susnommée, convoquée pour le jeudi 20 juin 2013 à Mont de Marsan.	
Conformément à l'article R.225-77 du code de commerce, cette attestation vaut pour les autres assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.	
Cette attestation n'a été établie que pour permettre la seule participation physique à ladite assemblée générale, à l'exclusion de tout autre acte.	
Fait à, le, le	

Signature

DOCUMENT A RETOURNER A GASCOGNE (REPONSE de L'ACTIONNAIRE)

	Nombre d'actions au nominatif: Nombre d'actions au porteur: Total:
ASSEMBLEE GENERALE	des ACTIONNAIRES de GASCOGNE
J'ai bien reçu l'avis de convocation à l'ASSEMBI	LÉE GÉNÉRALE MIXTE qui se tiendra :
	20 j uin 2013, à 15 h
à l'auditorium de la C	CI des Landes de Mont de Marsan
J'assisterai personnellement à cette Assemble	<u>ée</u>
En conséquence, je vous adresse ci-joint :	
Adestation d'enregistrement de mes	stitres
	OU
Je n'assistemi pas personnellement à cette A	ssemblée
En conséquence, je vous adresse ci-joint :	
A destation d'enregistrement de mes	s titres
ET	
provoir	
Date:	Signature,